

ment fait quelque chose. Le ministre le sait bien. Ses collaborateurs disent la même chose. Ils affirment qu'ils sont en train d'abandonner ces programmes au profit d'autres plus utiles. Il est à peu près temps. Que Dieu bénisse les efforts du ministre, mais nous attendons toujours de voir les fruits de ses efforts.

Nos vis-à-vis aiment bien se lever pour rappeler les programmes que les conservateurs ont supprimés, mais ils ne parlent jamais des programmes que nous avons nous-mêmes créés. C'étaient des programmes d'emplois permanents et non des programmes qui duraient dix, huit ou six mois. Nous avons créé des emplois permanents qui offraient l'occasion de réaliser une carrière. Nous avons créé des emplois dans un secteur qui en avait grandement besoin, le bénévolat. Nous avons mis sur pied toutes sortes de programmes. Nous avons créé deux fois plus d'emplois dans le secteur privé, avec le même montant d'argent et un peu de collaboration, deux fois plus que le ministre en a créé, comme il le prétend, dans le secteur public.

Tel est le dossier du gouvernement. Chaque député ministériel aime bien se lever pour dire: «Voilà ce qu'on a fait dans ma circonscription», mais combien de ces emplois sont permanents? Combien des emplois créés par le gouvernement dans ces circonscriptions existeront encore dans dix mois. Selon moi, il n'en restera qu'une poignée.

Je tiens à dire au ministre que certains des emplois permanents créés à l'intention des handicapés sont bienvenus. Je pense que de tels programmes sont une bonne chose et qu'ils sont plus ou moins efficaces. Je tiens à féliciter le ministre à ce propos, mais il est inutile qu'il nous sorte toutes ces sornettes à propos des autres emplois qu'il crée, car les chiffres qu'il mentionne sont absolument bidons, et il le sait tout aussi bien que moi. Personne n'y croit plus.

En décembre, le taux de chômage en Ontario a atteint 7 p. 100; il était supérieur de ½ p. 100 au chiffre pour le mois précédent. La tendance se maintient. Les licenciements et les fermetures d'usines ont mis 21,565 personnes en chômage permanent. Ces chiffres ne portent que sur les entreprises de 50 employés ou plus. On ne parle pas des entreprises qui en emploient moins. On n'en tient pas compte à moins que les chiffres ne soient fournis spontanément. Ces chiffres reflètent une triste réalité. Les licenciements touchent surtout l'industrie des transports et les secteurs qui fabriquent des produits destinés au secteur des transports comme les pièces d'avions ou d'automobiles. Cinquante-sept établissements sont touchés et 8,846 employés ont été licenciés. Certains établissements ont été fermés définitivement. On a carrément mis la clé sous le paillason et on a dit aux gens qu'il n'y avait plus d'espoir. Cela touche 569 employés. Voilà une réalité économique d'aujourd'hui qui est dure à encaisser.

Voilà le député de Scarborough-Centre (M. Kelly) qui remet ça, monsieur l'Orateur. J'aimerais savoir combien d'employés de l'entreprise de son frère ont été licenciés. Le député a tort de prétendre qu'il n'y en a eu aucun, parce que ce n'est pas vrai. Il trouve sa blague très bonne, mais ça n'en est pas une. C'est une triste réalité.

M. Kelly: Pour quelqu'un qui chahute beaucoup, vous êtes plutôt susceptible.

M. McDermid: Je me moque c'est vrai, mais je sais prendre la plaisanterie.

M. Kelly: Permettez-moi d'en douter.

L'emploi

M. McDermid: Il y a une ou deux choses qui me préoccupent et dont j'aimerais parler au ministre au cours des quelques minutes qui me restent. Il a mentionné un nouveau programme de formation financé à même les crédits des programmes de formation de la main-d'œuvre.

Une voix: Il parle beaucoup.

M. McDermid: C'est exact, mais je me félicite néanmoins de cette mesure parce qu'elle montre que le ministre a tenu compte de bon nombre des recommandations du rapport du groupe de travail parlementaire sur les perspectives d'emploi pour les années 80, à une exception près toutefois, et de taille. Comme à son habitude, tel un petit coq, le ministre a parlé de tous les grands programmes qu'il compte lancer et menace les provinces—nos vis-à-vis menacent tout le monde. Ils font toujours peser une menace sur les provinces. Même si elles ne sont pas d'accord avec les programmes fédéraux, il va quand même falloir qu'elles les acceptent, bon gré mal gré. C'est ce que le ministre a déclaré. Au chapitre 12 du rapport du groupe de travail parlementaire sur les perspectives d'emploi dans les années 80, chapitre consacré aux «relations fédérales-provinciales», l'une des recommandations les plus importantes du rapport—je tenais à le rappeler au ministre—demande qu'il y ait une meilleure coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces et une meilleure coordination entre leurs programmes respectifs. On y recommande d'établir un conseil national des ministres de l'emploi et de la formation, conseil qui serait doté d'un secrétariat. On y propose aussi que ce conseil national établisse un plan national d'emploi et de formation qui serait mis en place aussi bien au niveau fédéral qu'au niveau provincial et dans la mesure du possible, le conseil national des ministres devrait s'efforcer d'éviter les chevauchements d'activités entre les niveaux de juridiction fédérale et provinciale. Mais que se passe-t-il? Le ministre dit: «Le voici, les gars; prenez-le. S'il ne vous plaît pas, tant pis; vous n'avez pas le choix». Ce n'est pas là la façon canadienne. Peut-être est-ce la façon dont le ministre aime procéder, mais je ne crois pas que cela lui donne grand-chose.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): C'est la façon de procéder de son chef.

M. McDermid: Mon collègue dit que c'est la façon de procéder de son chef. Peut-être que cela déteint un peu sur lui. Les ministres provinciaux de la main-d'œuvre à qui j'ai parlé—et j'ai parlé à la plupart d'entre eux—et les ministres de l'éducation à qui j'ai parlé sont certainement disposés à coopérer. Ils sont prêts à collaborer, non à obéir aux ordres. C'est probablement l'un des événements les plus importants à survenir depuis très longtemps. Cela peut changer l'avenir du Canada. Il y a plus de un million de chômeurs, on réclame de la main-d'œuvre spécialisée, les ministres provinciaux la réclament, mais ils veulent que la méthode soit convenable. Ils ne tiennent pas à ce qu'on les traite de haut. Ils veulent une proposition mixte, et je prie le ministre de collaborer avec eux. Je lui demande de ne pas jouer au dictateur et de ne pas monter sur ses grands chevaux.

Je conclurai en demandant au gouvernement d'écouter le peuple qui l'a élu. Je demande aux députés d'en face d'écouter ce qui se dit. Pas une fois aujourd'hui au cours du débat je n'ai entendu les députés d'en face parler de ce qui se disait dans leur circonscription. Tout ce que j'ai entendu, c'est que le ministre des Finances (M. MacEachen) a raison, que le pre-